Tambourin'air

6e année Juin 2008

Association du Quartier de la Tambourine (AQT)

Sommaire :

- Résumé de l'assemblée générale du 4 mars 2008 par Charly CAPT
- Dernières nouvelles du groupe PLQ par Armin MURMANN
- Lettre de doléances envoyée par l'AQT à M. le maire, Marc Nobs.
- Chasse aux œufs de pâques 2008 : Photos Raphaël HIRT.
- Ce que vous auriez du lire dans "Vivre à Carouge" par Esther MAMARBACHI, photos Margarita ORTIZ
- A vos agendas : Cinéma en plein air et Fêtes du quartier pour la rentrée.

Dans ce numéro :

Aménagement et développement du quartier	2
Liste des demandes de l'AQT envoyée aux autorités	6
La Tambourine : histoire d'un échec ?	8
Chasse aux œufs 2008	10
A vos agendas	12

Le billet du comité

Le 4 mars l'Association des habitants du quartier de la Tambourine (AQT) a tenu son assemblée générale devant un parterre de 6o personnes. Au cours de son allocution, notre président : Charly Capt a passé en revue l'année écoulée, ponctuée par les fêtes de quartier et les échanges pas toujours faciles avec nos autorités cantonales (*voir "Aménagement et développement du quartier, .2*).

Les discussions continuent pendant l'apéro.

A suivi la partie statutaire.

Les finances de l'Association sont saines. La cotisation annuelle de 25 francs est payée, plus ou moins régulièrement, par quelques 130 ménages du quartier.

Deux membres ont annoncé qu'ils quittent le comité. Il s'agit de notre trésorier : Cédric Luisier, qui déménage et de Carlos Ruiz. Tous deux ont œuvré plusieurs années durant au sein du comité, s'engageant dans les fêtes et militant pour une amélioration de l'aménagement du quartier.

Le président, quant à lui, annonce qu'il ne briguera pas un nouveau mandat. En cause : sa santé préoccupante. Il remercie les habitants de la Tambourine qui ont adhérés à l'AQT, les personnes dans la salle ainsi que les membres du comité pour leur continuel dévouement. M. Capt, premier habitant arrivé dans le quartier, continuera par contre à siéger au comité.

Merci Charly.

L'élection de trois nouveaux membres au comité (habitants l'immeuble de la CIA) porte à huit le nombre de personnes qui gèrent les affaires courantes de l'Association. En absence de candidature pour la présidence, le comité fonctionnera pendant une année de manière collégiale, avec une présidence tournante.

Vous trouverez, au fil des pages la liste des membres du comité sous forme de portraits photo avec l'indication de leur tâche particulière et de leur numéro d'immeuble.

N'hésitez pas à les interpeller sur tel ou tel point qui vous tient à cœur.

" …L'AQT souhaite une chaleureuse bienvenue aux nouveaux habitants… "

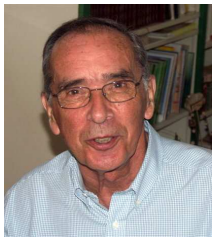

Charly CAPT
Gestion du local
(n° 50)

La deuxième partie de l'assemblée générale était consacrée à l'aménagement futur du quartier, en particulier au Plan localisé du quartier (PLQ). Les exposés sur l'état du dossier ont été suivis par une discussion et un échange nourris entre la salle et notre invité du soir, Monsieur Marc Nobs, maire de Carouge. Affirmant *"qu'on se trouve avec un PLQ catastrophique"*, M. le maire semblait être en accord avec les participants. Mais la salle souhaitait un engagement plus ferme de la Commune à soutenir nos efforts pour l'adoption d'un nouveau PLQ de qualité. M. Nobs nous a informés du fait que la commune procéderait à une étude d'aménagement portant sur l'ensemble du plateau de Pinchat. En fin de séance M. Nobs proposa à l'Association de dresser une liste exhaustive de doléances et propositions qu'il se chargerait de transmettre à qui de droit. *(Voir : "Liste des demandes de l'AQT envoyée aux autorités" P.6)*.

Ce fut finalement au tour de Madame Suzy Soumaille, présidente du CLC (Centre des Loisirs de Carouge), de prendre la parole. Elle exposa ce que sera la future maison de quartier des Grands Hutins dont les travaux s'achèveront autour de Pâques 2009 et dont l'inauguration aura lieu dans le courant du mois de septembre de la même année.

Les premiers locataires des deux derniers immeubles achevés (n°12 à 26) défaisant leurs cartons à l'heure ou nous mettons sous presse, l'AQT profite de se billet pour souhaiter une chaleureuse bienvenue aux nouveaux habitants. Nous vous invitons à adhérez à l'Association, contribuant ainsi à créer de nouveaux liens, à animer un quartier où il fait bon à vivre et à maintenir de bonnes relations de voisinage.

Aménagement et développement du quartier

On entend souvent dire par les gens du quartier qu'il ne se passe plus rien! Ils (les membres du comité de l'Association) ne font rien. Qu'en est-il du nouveau Plan de quartier ? Va-t-on bientôt construire ces nouveaux bâtiments de la HES ou pas?

Depuis la parution du dernier Tambourin'air, fin 2007, plusieurs échanges et rencontres ont eu lieu entre les autorités et l'AQT. Les deux dossiers les plus importants concernent la révision du Plan localisé du quartier et la construction du premier nouveau bâtiment pour la HES. Bien que les deux dossiers soient de type différent (l'un a trait à l'aménagement futur du quartier et l'autre est une "simple" demande de permis de construction) les deux sont intimement liés.

Aux nouveaux habitants :

Sachez qu'en plus des douze immeubles d'habitation dont le dernier est en construction en-dessous de l'école, il y a deux immeubles occupés par l'Université

(les deux premiers en montant dans le parc) et deux autres (à l'ouest des petites constructions au milieu du parc) qui font partie de la Haute École Spécialisée de Genève (HES).

Le Plan localisé du quartier (PLQ)

A part le bas du quartier vers le Rondeau, qui deviendra un parc public communal, le PLQ en vigueur depuis 1994 permet un développement du quartier avec une très forte densité. Si tout ce qui est légalement possible est un jour construit, le quartier sera sinistré, avec un sol bétonné et vidé de la plus grande partie de sa végétation. Critiqué dès le début par tous les urbanistes et contesté dès l'arrivée dans le quartier par les premiers habitants, le Conseil d'État s'est résigné en 2005 à accepter la révision du plan localisé. Malgré de multiples échanges en séance et par courrier, il n'y avait eu aucune place pour une véritable concertation. Les deux premières versions du PLQ revisité (avril 2007 et mars 2008) qui ont été présentées à la Commune de Carouge puis à l'Association ont malheureusement fait l'impasse sur plusieurs de nos propositions. Deux nouveaux immeubles pour la HES avaient été prévus et la place centrale, que nous voudrions généreuse et arborisée, devenait une petite place, enfermée par des immeubles d'enseignement, perdant ainsi sa vocation de place centrale, lieu de rencontre des habitants et des étudiants.

Lors d'une "rencontre de la dernière chance" au début du mois de mars de cette année, l'AQT a fait quatre propositions très concrètes dans l'espoir d'ouvrir un dialogue avec l'État. Ce sont des propositions de compromis, car l'AQT s'oppose en principe à la construction de nouveaux parkings dans le périmètre et considère la construction du bâtiment en face de l'immeuble CIA comme une monstruosité.

- Déplacement du bâtiment à construire pour la HES (B) en le rapprochant du bâtiment existant C. [Les deux bâtiments B et C, destinés à l'enseignement et à la recherche, ne sont occupés que pendant 5 jours de la semaine. Les mètres gagnés en direction de l'immeuble de la CIA seront un réel gain de qualité pour les habitants qui y habitent sept jours sur sept];
- Déplacement du parking souterrain le long du bâtiment B côté Salève en le construisant sous le bâtiment même avec débordement en direction du parking souterrain CIA et en utilisant la même entrée.
- Suppression du bâtiment F2 (deuxième grand bâtiment à construire pour la HES);
- En cas de destruction et reconstruction du D, le prévoir plus large et plus long par rapport au projet actuel pour récupérer les mètres carrés du bâtiment F2 supprimé.

Au mois de mai, l'État, contacté par l'AQT, se dit prêt à étudier sérieusement les deux dernières propositions tout en refusant les propositions concernant le bâtiment B et le parking souterrain

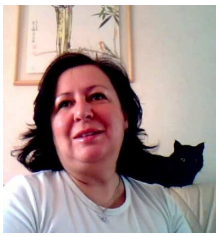

Monique TORRENTE
Vice - Présidente
(n° 38)

" … La nouvelle version du PLQ pourrait être présentée, au plus tôt, en automne à la Commune et à l'AQT… "

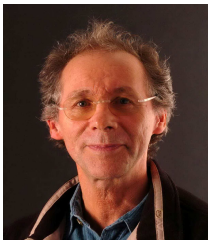

Armin MURMANN
Plan localisé de quartier
(n° 15)

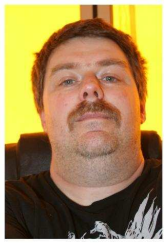

Georges TOMBET
Fêtes
(n° 58)

" …En tous cas, selon un haut représentant de l'Etat, rien ne sera construit sur cette parcelle avant 2010… "

Tino VOLPI
(n° 44)

(*voir plus bas*). Quant au délai : la nouvelle version du PLQ pourrait être présentée, au plus tôt, en automne à la Commune et à l'AQT.

Mais auparavant, plusieurs autres problèmes doivent encore trouver un arbitrage dont l'entrée du bus dans le quartier, option maintenue par l'Office cantonale de mobilité contre l'avis des TPG, de la Commune et de notre Association. C'est uniquement après ce va et vient entre l'État et la Commune qu'une enquête publique du PLQ pourra être ouverte. A la fin de l'automne ?

Le nouveau bâtiment "B" pour les HES

Déjà prévu sur le PLQ encore en vigueur, le bâtiment B pour les HES suit néanmoins son propre destin. En date du 12 octobre 2007 a été déposée une demande définitive d'autorisation de construction d'un bâtiment, d'un parking souterrain ainsi qu'une demande d'abattage d'arbres sur et autour de la parcelle en question.

Suite à une réunion convoquée par l'AQT, notre Association a envoyé des **Observations** (terme officiel) aux deux services de l'État concernés : la Police des constructions et le Domaine paysage et nature. Nous avons souligné que "*ce nouveau bâtiment aura un impact négatif important et permanent sur la qualité des habitations existantes, en particulier de l'immeuble de la CIA.*"

Nous avons **proposé de déplacer l'immeuble** (proposition reprise une demie année plus tard) d'une petite douzaine de mètres dans l'axe sud. Ce mode de faire permettrait de dégager la vue pour un cinquième supplémentaire d'appartements de l'immeuble de la CIA. De surcroit, l'abattage de certains arbres pourrait être évité.

D'autre part, nous avons **demandé une diminution de la hauteur du bâtiment** d'un étage. Rappelons que ce dernier dépasserait l'immeuble de la CIA d'un étage et ceci sans compter un monobloc de service posé sur le toit.

Quant au parking souterrain nous proposions de **limiter les places à une quarantaine** (services, urgences, handicap, etc.) et de placer le parking sous l'immeuble même ; l'entrée pouvant se faire par le garage existant de l'immeuble de la CIA, comme le PLQ en vigueur le suggérait.

En lien avec la construction du bâtiment HES figure une demande pour l'abattage d'une douzaine arbres dont une partie est liée à la construction du garage souterrain. Nous nous sommes donc **opposés à l'abattage de plusieurs de ces arbres** en particulier ceux qui doivent céder la place au futur parking.

Nous attendons maintenant avec impatience "la réponse" de la Police des constructions. La décision pour le permis de construire n'interviendra pas avant l'automne de cette année. Une fois cette décision délivrée, il appartiendra à l'assemblée générale de l'AQT de décider si elle fait recours ou non. En tout cas, selon un haut représentant de l'État, rien ne sera construit sur cette parcelle avant 2010!

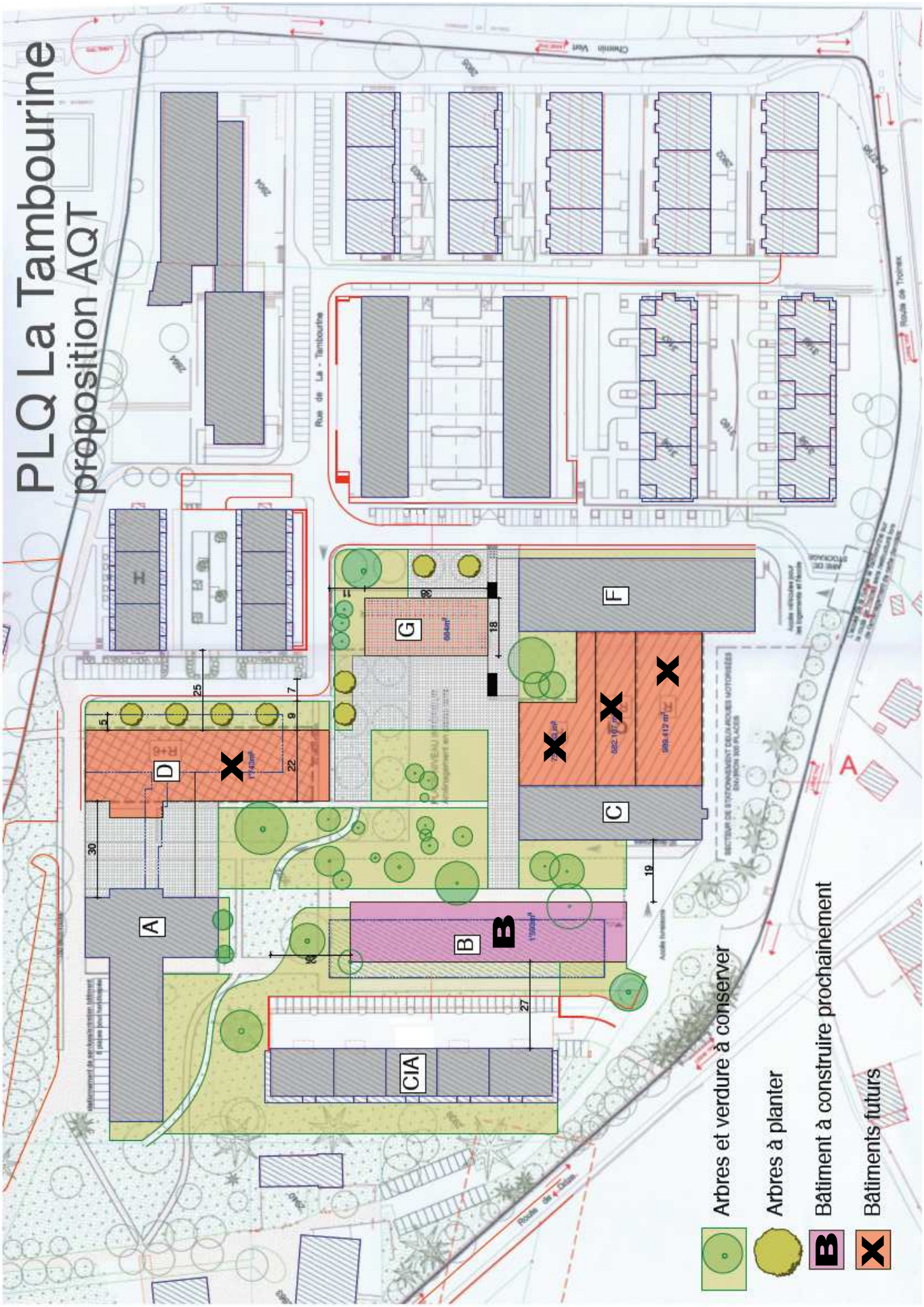
PLQ La Tambourine
proposition AQT
Arbres et verdure à conserver
Arbres à planter
Bâtiment à construire prochainement
Bâtiments futurs

Andreas FUHRER
Trésorier
(n° 9)

" …Mettre en place des équipements collectifs : commerce de proximité, café, point d'eau… "

Raphael HIRT
Gestion du local
(n° 15)

Liste des demandes de l'AQT envoyée aux autorités

Lors de l'assemblée générale de notre Association en mars 2008, une longue discussion a eu lieu sur la non-entrée en matière de l'État et de la Commune de Carouge à propos de l'aménagement et la maintenance du quartier de la Tambourine. L'État renvoyait la responsabilité à la Commune et la Commune pointait l'État comme coupable. Finalement M. Nobs, Maire de Carouge, présent à l'assemblée, nous a invité à lui faire parvenir une lettre de doléances que lui transmettrai à qui de droit.
Voici notre liste, transmise le 25 avril 2008.

Demandes générales

- Réviser le PLQ94 surdimensionné, diminuer le nombre des immeubles prévus et abaisser leurs hauteurs à 12m à la corniche.
- Créer une large place centrale libre de voiture, sans parking sous-terrain et en préservant la végétation existante. *La place ne doit devenir une cours intérieure d'école (HES) bordée d'immeubles de 6 et+ étages.*
- Ne pas faire entrer le bus dans le périmètre Battelle, mais augmenter la fréquence des lignes TPG (fréquence urbaine par un trolleybus).
- Créer des pistes cyclables et des chemins de piétons aménagés.
- Ne plus construire de routes carrossables supplémentaires.
- Préserver les espaces de verdure encore existants.
- Cesser de construire des places de stationnement supplémentaires à l'exception des services, urgences, handicap, etc. L'accès au parking (souterrain) doit se faire par une entrée depuis le giratoire route Drize/ Troinex.
- Mettre en place des équipements collectifs : commerce de proximité, café, point d'eau. *On ne veut de cafétérias d'écoles qui de surcroit sont fermées le soir et les weekend.*
- Pas d'augmentation de la densité actuelle par la construction de deux nouveaux blocs pour l'enseignement. Même si les modifications proposées conduisent à une légère diminution de l'indice par rapport au PLQ94 (on n'épuise pas toutes les possibilités offertes par le PLQ en force, surélévation ou construction), l'augmentation de la densité actuelle par la construction de deux nouveaux blocs pour l'enseignement est de trop, sans compter des galettes, souterrains et autres rénovations prévues. *Pour le calcule de la densité on ne peut plus tenir compte du futur parc en bas de la parcelle. En plus, il n'y a pas que les SBP (surfaces brutes de plancher) qui comptent, mais aussi l'emprise des bâtiments et routes au sol.*
- En s'appuyant sur la motion votée en juillet 2005 par le Grand Conseil, nous demandons que soient réactualisés les programmes de construction de l'Université et des HES et établie

une planification pour les dix à douze ans à venir. A moyen-long terme nous demandons que les activités de l'Université soient déplacées soit sur le plateau de Pinchat, soit ailleurs en ville (Vernets).

Propositions concrètes d'aménagement

Confrontés à un projet de PLQ révisé inacceptable (état mars 2008) qui ne tient compte d'aucune de nos demandes prioritaires exprimées depuis 7 ans, nous proposons des aménagements pour tenter d'ouvrir un espace de discussion avec l'Etat dans l'idée de préserver un minimum de qualité dans ce bétonnage en cours. *Il n'y a eu lieu, jusqu'à ce jour, aucune concertation entre l'État et l'AQT, mais seulement de l'information.*

[Pour le détail des quatre propositions concrètes, voir l'article "Aménagement et développement du quartier", P.2.]

Demandes spécifiques à réaliser dans l'immédiat

A l'intérieure du Parc

(On ne veut attendre le passage des espaces publics de l'État au domaine publique de la Commune)

- Limitation de la vitesse à 20 km/h et amélioration du système de ralentisseurs
- Contrôle stricte des voitures (*signalisation : circulation interdite dans les deux sens*, *riverains autorisés*, si nécessaire vitesse *au pas*). Le voiturage pour l'école peut se faire par le chemin vert.
- Stricte verbalisation pour éviter le parking sauvage, pose d'obstacles pour éviter le parking sur le gazon
- Rendre les trottoirs praticables et sûrs, assurer le déneigement et la propreté de l'état des routes
- Création d'un chemin sécurisé avec un éclairage adéquat de nuit pour les piétons sur l'axe nord-sud

A l'extérieur de la parcelle Battelle

(On ne veut attendre la réfection de la route Drize/Troinex, il existe des installations mobiles)

- Limitation générale de la vitesse à 50km/h sur la route d'Annecy/ Route de Drize depuis le Bois d'Humilly jusqu'à Carouge y compris, ainsi que sur la route de Troinex et le chemin de Pinchat avec contrôle radar et détecteurs de vitesse adéquats
- Pose de feux provisoires avec bouton poussoir pour piétons aux arrêts de bus Henri Baumgartner et Grange-Collomb et à l'entrée du Parc nord sur les deux routes (Pinchat, Drize)

Maintenance

- Installation, réparation et/ou entretien des candélabres et autres sources lumineuses à l'intérieur du périmètre.
- Pose de cassettes "robidog" à l'intérieur du Parc (exemple le long de la route de Drize)
- Enlever la plaquette "route de la Tambourine" à l'entrée nord du Parc
- Pose de poteaux indicatifs à l'entrée du Parc sur la route Drize et Troinex tenant compte de la numérotation des bâtiments situés sur la route de la Tambourine.

Yan R. JOUSSON
Tambourin'air
(n° 11)

" …tenter d'ouvrir un espace de discussion avec l'Etat… "

Groupe PLQ

Armin MURMANN (n°15)
Charly CAPT (n°50)
Andreas FUHRER (n°9)
Esther MAMARBACHI (n°15)
Margarita ORTIZ (n°25)
Anne-Claude VALLEE (n°15)
Nathalie VIMIC (n°11)
Maryam YUNUS (n°29)

Vérification des comptes

Florence KISSLING (n°40)
Nathalie VIMIC (n° 11)

La Tambourine : histoire d'un échec ?

Cet hiver, les autorités communales proposèrent à l'AQT un espace d'expression au sein du magazine de la commune . Remis dans le délais imparti, notre article ne fût pourtant pas édité. Nous ne souhaitons pas polémiquer sur cette volte face, mais plus simplement publier ce que vous n'aurez pas pu lire dans "Vivre à Carouge"?

Au début, il y avait un grand parc et quelques bâtiments. Et puis il y a eu cette idée plutôt alléchante : mélanger des étudiants avec des habitants, mélanger du logement social avec du loyer libre et de la propriété. Avouez que l'idée était plutôt séduisante. Habiter au milieu d'un grand campus avec des logements divers et variés, éviter les ghettos de classes et oser le mélange des genres. Nous avons été très nombreux à y croire et à nous réjouir. Nous avons projeté nos idéaux dans ce quartier qui allait devenir le nôtre, celui de la Tambourine.

" …nous avons projeté nos idéaux dans ce quartier qui allait devenir le nôtre… "

Et puis il y a eu la douche froide, la réalité du terrain : un espace surdensifié, aucun aménagement extérieur, ni cheminement piéton

imaginés. A cela s'est rapidement ajouté la boue les jours de pluie, le manque d'éclairage en soirée ou encore les poubelles éventrées en fin de semaine par quelques fêtards imbibés. Alors nous nous sommes mobilisés, nous, les habitants de ce quartier. La première pétition date de 2001! Puis, il en a fallu une deuxième, en 2004, pour que les choses commencent à bouger !

Depuis, il y a toujours les mêmes requêtes. Les habitants demandent le maintien de la qualité de l'espace public, et, surtout, un arrêt dans la construction des bâtiments supplémentaires. Il faut désormais (et de toute urgence) penser et planifier l'aménagement extérieur du quartier. C'est la raison pour laquelle nous souhaitons,

notamment, la création d'une place centrale, un endroit convivial où nous retrouver, un lieu de convergence entre le haut et le bas du quartier. Cette place est essentielle afin d'éviter que ce quartier ne devienne un ghetto.

A force de donner de la voix, le Conseil d'État a accepté de réviser le Plan localisé de quartier en 2005. Il a même nommé un coordinateur pour superviser l'ensemble du projet. Nous nous réjouissons de cette prise de conscience salutaire, bien que très tardive.

Nous avons fait des propositions concrètes d'aménagements. Elles sont aux mains des autorités communales et cantonales. Mais les résultats se font attendre et les habitants s'impatientent. Il n'y a toujours pas d'éclairage public pour les longues soirées d'hiver : il faut donc sortir de chez soi avec une lampe de poche pour se rendre au centre de Carouge! Et cela fait des années que cela dure ! Est-ce normal ? Est-ce normal que canton et commune se renvoient la balle pour poser 5 réverbères et coordonner leurs actions ? Est-ce normal qu'il faille craindre pour sa sécurité quand on rentre à la maison ? Les habitants de la Tambourine se le demandent. Ils sont persuadés qu'il n'est pas trop tard pour mieux faire, pour que leur quotidien s'en trouve amélioré.

Quant aux nouvelles constructions prévues, nous nous opposons contre tout nouveau fait accompli. Il faut d'abord finaliser la révision en cours du plan de quartier. Puissions-nous être entendu !

" … il n'est pas trop tard pour mieux faire… "

Chasse aux œufs 2008

" …Rescapée d'une météo peu favorable, la chasse aux œufs a une fois encore connu un grand succès auprès des enfants du quartier… "

" …A l'heure de l'apéro, le thé chaud a su se faire apprécier.

Un grand merci à M. Tombet pour sa détermination et ses talents d'organisateur "

A vos agendas !!!

Samedi 23 août

Ciné en plein air

Le samedi 23 août en début de soirée aura lieu la projection en plein air.

Affichage dans vos allées dès que les programmes seront prêts

Samedi 6 septembre

Fête du quartier

Notre désormais traditionnelle fête de quartier aura lieu dès la fin de l'après-midi dans la cours de l'école.

Animations, grillades et buvette au programme.

Tous les bras sont les bienvenus pour prêter main forte à l'organisation et à la tenue des stands.

Nous vous remercions de vous annoncer à M. Tombet au tél. 022 301 59 79 ou par courriel : gtombet@bluewin.ch

Espérant vous voir nombreux aux futures animations de l'Association, les membres du comité vous remercient du bon accueil que vous réservez à notre journal.

Association du Quartier de la Tambourine (AQT)

Route de la Tambourine 50
1227 CAROUGE

CCP : 17- 498537-3

aqt@tambourine.ch

Adresses utiles

AGT
Association de la Garderie de la Tambourine
Tél. 022 301 48 74

APET
Association des parents d'élèves de la Tambourine
M. Jean-Pierre GUYE
Tél. 022 300 11 08
www.isis-distribution.com/apet

AIP
Association des intérêts de Pinchat
22B, Chemin Vert, 1234 PINCHAT
M. Gilbert POUJOULAT
Tél. 022 343 53 77

Prêt du local

Pour le prêt du local sous l'école de la Tambourine (anniversaires, réunions, etc.)

Prendre contact avec M. Capt

Tél. 022 301 44 82 ou par courriel :

charlycapt@edimicro.ch

ou (en cas d'absence) M. Hirt

Tél. 022 301 61 47 ou par courriel :

hirt.raphael@gmail.com

Une caution de 100 CHF est demandée et le local doit être propre lors de sa reddition.

Attention : Local sans fumée !

En dehors des vacances scolaires et jours fériés, les lundi, mardi et jeudi de 18h.00 à 22h.00, les mercredi de 12h.00 à 22h.00, les vendredi de 18h.00 à 23h.00 et samedi de 9h.00 à 23h.00